

Les Conférences Nationales Thématiques

Les conférences nationales thématiques ont associé au Grand Débat National les organisations syndicales et patronales, les associations d'élus et les principales associations représentatives de la société civile.

Organisées les 11 et 13 mars, elles se sont fondées sur les contributions et les propositions des participants. Ils ont collectivement désigné les sujets prioritaires sur lesquels ils souhaitent travailler ensemble.

Répartis en groupe de travail, les différents participants ont, sur chaque sujet, débattu pendant plusieurs heures afin de faire émerger les points de consensus et de dissensus sur les quatre grands thèmes du grand débat. Ces fiches sont le relevé de ces échanges et n'ont pas fait l'objet d'une réécriture par les participants.



Conférence Nationale Thématique
« Transition écologique »
11 mars 2019

Fiche de restitution du thème :
Promouvoir la fiscalité écologique et renforcer le financement de la
transition écologique

Rapporteur : **Vincent AUSSILLOUX** (France Stratégie)

Animateur : **Vincent AUSSILLOUX** (France Stratégie)

Secrétaire de séance : **Line CHARNINE** (EuroGroup)

Participants :

Association des Maires de France

Association des Petites Villes de France

Consommation, Logement et Cadre de vie

Les amis de la terre

Groupe SOS

Union National des Syndicats Autonomes

Régions de France

FSU

France Urbaine

Réseau Action - Climat

Thème

Promouvoir la fiscalité écologique et renforcer le financement de la transition écologique :

Dégager les ressources suffisantes pour financer les actions favorables à l'environnement

Renforcer les ressources publiques pour accompagner la transition écologique

Mobiliser les leviers de financements publics , privés, nationaux et européens.

Principaux Enjeux

Principaux constats qui font l'objet d'un quasi-consensus

Constat d'une injustice de la taxation carbone telle qu'elle existe.

Constat d'un manque d'alternatives pour certains ménages qui se retrouvent piégés dans des modes de transport fortement émetteurs de carbone.

Constat d'une fiscalité environnementale non acceptée parce que non fléchée vers le financement des politiques environnementales.

Constat que les moyens financiers ne sont pas donnés aux acteurs principaux de la transition écologique notamment les collectivités territoriales.

Les principes que la fiscalité carbone devrait suivre :

Réaffirmer le principe pollueur-payeur.

L'affectation des taxes doit aller à la correction des dommages environnementaux et à la prévention de ces dommages

L'objectif est de rendre acceptable cette fiscalité environnementale en la rendant lisible, simple, stable et en fléchant les recettes vers les politiques d'accompagnement de la transition

Il faut repenser globalement cette fiscalité de manière concertée sans passer en force

Il faut donner des moyens aux politiques de transition, encourager les changements de comportement par la fiscalité tout en redistribuant vers ceux qui n'ont pas les moyens d'investir dans les modes de transport propres et la rénovation thermique des logements.

Orienter les financements vers les acteurs de la transition écologique sur le terrain par conséquent en priorité vers les collectivités territoriales.

Les financements en faveur de la transition sont insuffisants pour atteindre nos objectifs écologiques, par exemple sur le climat il manque 10 à 30 milliards d'euros par an.

On continue à mobiliser des fonds publics pour soutenir des acteurs qui polluent, cela représente une dizaine de milliards d'euros par an.

On ne mobilise pas assez les fonds publics sous forme de garanties publiques pour faire levier sur les financements privés afin de renforcer l'investissement dans la transition écologique.

Les politiques d'investissement dans les transports sont pensées en silos sans vision globale notamment sur l'intermodalité. Chaque mode de transport ne contribue pas de la même manière au financement de ses infrastructures. Par exemple, le transport routier ne finance pas les infrastructures routières comme peut le faire le rail.

Principales propositions qui dégagent un large soutien au sein du groupe de travail

Verdissement de la fiscalité existante et un fléchage des recettes en direction des acteurs territoriaux qui sont en première ligne sur la transition écologique.

Utiliser les garanties publiques pour lever des fonds privés et pour encourager le financement participatif.

Réduire progressivement les soutiens publics aux activités polluantes et orienter ces financements vers des activités non polluantes.

Mieux mobiliser le système financier en direction de la transition écologique (leviers existants : livret de développement durable plus spécifique sur la transition écologique).

Mobiliser les leviers de financement en direction des communes et particuliers pour leurs actions de rénovations de bâtiments.

Inscrire la transition écologique dans une démarche européenne en soutenant la création d'une Banque européenne pour le climat qui permettra d'apporter des moyens à la hauteur de l'enjeu. Plusieurs corps intermédiaires représentés soutiennent une proposition plus précise, celle du Pacte finance climat.

Redistribuer les recettes de la taxation environnementale en fonction des niveaux de revenus (plus à ceux qui ont moins).

Il faudrait élargir la taxation à de nouvelles matières premières aujourd'hui non taxées comme les terres rares sans augmenter le niveau global de la fiscalité.

Taxation des billets d'avion en fonction des kilomètres parcourus et par classe. Mobiliser les recettes pour financer le transport ferroviaire.

Mieux mobiliser le système financier pour la transition écologique notamment avec un système de bonus-malus sur les banques en fonction de l'affectation de leurs investissements favorables ou défavorables à l'environnement.

Assurer que les produits d'épargne verts sont entièrement mobilisés pour le financement de la transition écologique. Imposer une obligation de transparence en ce sens sur les

banques en direction de leurs clients.

Mobiliser plus largement le budget européen en faveur de la transition écologique et créer une institution comme une « banque européenne d'investissement » pour financer des prêts à taux zéro en faveur du climat.

Initier un système de prêts pour la rénovation thermique attaché au logement et non au propriétaire (transmis au nouveau propriétaire en cas de revente du logement dans une logique de long terme).

Renforcer la formation des agents bancaires pour qu'ils maîtrisent mieux et distribuent les produits financiers verts à leur clientèle.

Evaluation systématique de toutes les mesures fiscales et d'aide à la transition écologique.

La plupart s'accorde sur le besoin d'engager un processus concerté de redéfinition de la fiscalité environnementale. Ils s'accordent sur le besoin d'augmentation de la fiscalité environnementale et de la taxe poids lourds mais un des acteurs ne soutient pas ces deux propositions. Il n'y a pas consensus sur le besoin de compenser la hausse de la fiscalité environnementale par des baisses d'autres taxes.

Certains soutiennent que la fiscalité doit augmenter avec une compensation directe des ménages qui n'ont pas d'alternative mais la proposition ne fait pas consensus.

Conférence Nationale Thématique
« Transition écologique »
11 mars 2019

Fiche de restitution du thème :
Rendre le commerce international éco-compatible

Rapporteur : Thème n'ayant pas donné lieu à une présentation en séance plénière

Animateur : **Michaël AGBOHOUTO (Eurogroup)**

Secrétaire de séance : **Anne FAURE (France Stratégie)**

Participants :

Agir pour l'Environnement

Familles rurales

FNSEA

Fondation Nicolas Hulot

Humanité et Biodiversité

Thème

Comment faire pour que le commerce international (infra et extra européen) ne soit plus un frein mais un levier pour une transition écologique et solidaire ?

Situation actuelle et principaux enjeux qui en découlent

Points de consensus :

La balance commerciale (BC) française est déficitaire en raison de l'importation d'énergies fossiles : il faut réduire ces importations pour rééquilibrer la BC.

Les dispositions des accords internationaux de commerce (CETA, JEFTA, négociation en cours MERCOSUR et plus de 20 accords en cours de négociation) créent des distorsions de concurrence entre les produits au sein de l'UE et les produits importés : non prise en compte des conditions de fabrication des produits importés contrairement aux produits locaux qui sont soumis à des règles de production beaucoup plus strictes (ex. possibilité d'importer des produits traités avec des molécules interdites au sein de la communauté européenne).

Les tribunaux arbitraux et les mécanismes de coopération définis dans les accords internationaux bloquent la mise en place de réglementations sociales et environnementales nationales et européennes.

Le commerce international accroît les inégalités sociales.

Le coût de l'émission carbone en Europe n'est pas intégré dans la fixation des prix des produits hors Europe alors qu'il est pris en compte dans la fixation des prix des produits français.

Le bilan carbone des transports maritimes (2% des émissions mondiales) et aériens (1% des émissions mondiales) n'est pas inclus dans l'accord de Paris.

Les marchés publics européens sont les seuls à être ouverts à 100% sur les marchés extérieurs (hors UE) : il faudrait pouvoir intégrer des critères d'origine de production des produits achetés.

Il y a une nécessité économique à rester compétitifs sur le plan international y compris pour le secteur agricole.

Principales propositions

Points de consensus :

1. Rendre obligatoire l'étiquetage de l'origine des produits bruts et transformés (aujourd'hui incomplet), notamment dans la restauration collective ce qui nécessite une évolution de la réglementation européenne qui est le principal frein à une plus large application de cette disposition aujourd'hui en cours d'expérimentation en France.
2. Refuser la ratification en l'état du CETA afin d'en faire le premier accord de « juste échange ».
3. Ne pas négocier des accords de commerce avec des Etats qui dénoncent ou n'appliquent pas les accords de Paris.
4. Inclure une clause de suspension d'un accord international en cas de non-respect des engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) fixés dans les accords de Paris et rendre ainsi ces accords contraignants.
5. Développer une « exception agricole » (sur le modèle de l'exception culturelle) qui permette de subventionner l'agriculture.
6. Appliquer effectivement l'art. 44 de la loi EGALIM de 2018 qui interdit à la vente des denrées alimentaires qui ont été produites en faisant usage de produits interdits par la réglementation européenne.
7. Imposer une taxe carbone aux frontières, pour les pays qui n'en ont pas de dispositif similaire.
8. Sortir du dispositif de tribunaux d'arbitrage internationaux qui permettent à des acteurs privés de déclencher des actions contre des Etats pour leur choix de politique publique.

Points de dissensus :

Fondation Nicolas Hulot : Soumettre à référendum la ratification du CETA

Conférence Nationale Thématique
« Transition écologique »
11 mars 2019

Fiche de restitution du thème :

**Développer les territoires tout en réduisant les inégalités territoriales
et sociales**

Rapporteur : **Mohamed GNABALY** (Association des maires de France)

Animateur : **Gautier MAIGNE** (France Stratégie)

Secrétaire de séance : **Lee BOLTON** (Eurogroup Consulting)

Participants :

Association des Maires de France

Association des maires ruraux de France

CFDT

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

Comité 21

Fédération des associations générales étudiantes

ATD Quart Mode

WWF France

Situation actuelle et principaux enjeux qui en découlent

Points de consensus :

- Des modèles de développement (dynamiques économiques sociales démographiques et financières) qui conduisent à des disparités et inégalités territoriales et sociales croissantes.
- Les modalités de décentralisation ont participé à l'accentuation des inégalités territoriales.
- Il y a un manque de cohérence d'une part entre les politiques nationales, et d'autre part entre les politiques nationales et territoriales.
- Il y a des freins à l'innovation locale en matière de transition énergétique, manque de ressources, manque d'accompagnement de l'état, freins administratifs, problèmes d'accès aux ressources.
- L'urgence sociale peut être un obstacle à la sensibilisation de la population autour de la transition énergétique (par les pouvoirs publics).
- Les personnes vulnérables ne sont pas toujours en pouvoir d'agir du fait qu'elles ont d'autres priorités.
- Les Contrats de transition écologique (CTE) n'ont pas toujours de moyens dédiés spécifiques de l'état. Le financement des collectivités (DGF ou dotation) et des projets, n'incite pas à des comportements vertueux. Absence de financement innovant.

Principales propositions

1. Guichet unique pour l'accès aux droits

Points de consensus :

- Mettre en place un guichet unique pour les aides sociales, le logement, la rénovation, la mobilité durable, les économies d'énergie, la qualité des travaux dans le cadre de la transition énergétique (financé par l'Etat - AMF)
- Rendre les CEP (Conseiller en énergie partagée) obligatoires – (réf : proposition AMRF)

2. Plus d'autonomie et le droit d'expérimenter sans réduire le niveau de protection de l'environnement

Points de consensus :

Renforcer le droit et les moyens à l'expérimentation (disponible pour l'instant aux régions -Comité 21)

Passer d'une logique normative à une logique d'objectif

Plus d'autonomie pour les collectivités

Simplification administrative sans réduire la protection de l'environnement

Mieux valoriser les initiatives locales

3. Promouvoir des politiques écologiques territoriales différenciées et un bouclier de services publics avec un soutien financier et d'ingénierie

4. Construire et évaluer les politiques publiques de la transition écologique (échelles différentes) au regard des objectifs du développement durable

« Et de l'accord de Paris » - WWF

5. Labeliser les territoires intelligents (sur le modèle des « smart cities »)

Points de consensus :

AMAPS, réseaux en matière énergétiques

6. Financement de la transition écologique dans les territoires

Constat :

1. Doter de moyens financiers spécifiques les CTE
2. Créer des outils de financement innovants publics-privés où les financements publics prendraient en charge une grande partie des risques pour débloquer l'investissement privé (réf : rapport Canfin-Zaouati)
3. Eco-conditionner progressivement les dotations aux collectivités
4. Accompagner les ménages dans les investissements liés à la transition écologique

Points de dissensus :

AMF et AMRF sont contre le point 3 – elles préfèrent un système de bonus (ex : DGF verte) (réf : proposition AMRF)

AMF et AMRF ont un point d'interrogation sur le point 2 (Qui finance ça et comment, à quel niveau ?)

6. Généraliser les plans d'adaptation au changement climatique (les rendre obligatoires au niveau régional avec une déclinaison locale)

Constat : Avec un soutien financier de l'état (AMF)

Conférence Nationale Thématique
« Transition écologique »
11 mars 2019

Fiche de restitution du thème :
Rénover les bâtiments et les logements

Rapporteur : Antidi CITORES (Surfrider Foundation)
Animateur : Nathalie ROLLAND (EuroGroup Consulting)
Secrétaire de séance : Jincheng NI (France Stratégie)

Participants :

Assemblée des Communautés de France

Assemblée des départements de France

CFDT

Coordination des Fédérations et Associations de Culture et Communication

Fondation Abbé Pierre

France Nature Environnement

France Urbaine

Fédération des Usagers de la Bicyclette

MEDEF

Secours Catholique

Surfrider Foundation

Réseau pour la Transition énergétique (CLER)

Union des entreprises des proximité

Union Nationale des Associations Familiales

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Villes de France

Thème

Tous les types de bâtiments/logements y compris bâtiments de mer

Principales propositions

Points de consensus :

Ajouter le critère de performance énergétique dans le décret décence de logements

Revaloriser le chèque énergie et faire la pédagogie pour son utilisation

Garantir le droit à un accompagnement indépendant des porteurs de projets de rénovation de bâtiments/logements

Refondre le système d'aide financière aujourd'hui pas adapté

Développer les outils de mesure de performance énergétique des travaux de rénovation de bâtiments/logement afin de garantir leurs résultats de performance énergétique

Faire corrélérer les objectifs SNBC/PPE et les moyens, que l'Etat respecte ses engagements

Accompagner les collectivités locales pour rénover leur patrimoine en particulier les friches industrielles

Rétablir l'APL travaux de rénovation de logement

Poursuivre les normes des performances des travaux de rénovation de bâtiments/logements

Favoriser la densification de l'habitat/bâti plutôt que de construire les habitats à énergie positive isolés.

Affecter une partie de la fiscalité écologique aux territoires pour les travaux de rénovation de bâtiments/logements

Supprimer le seuil de 10 logements pour l'accès aux données individuelles

Tenir compte de la précarité énergétique

Favoriser les matières biosourcées et locales

Faire appliquer la performance énergétique aux bâtiments de mer

Revoir les dispositifs de subvention et les modes de fonctionnement avec l'ANAH

Revenir sur les coupes budgétaires sur les HLM en échange des engagements des bailleurs sociaux à augmenter leurs travaux de rénovation

Mettre en œuvre les mesures d'incitation des travaux auprès des bailleurs propriétaires privés

Points de dissensus :

Un contrat de performance énergétique est difficile à mettre en place avec des multi-entreprises intervenant dans la rénovation des bâtiments.

Conférence Nationale Thématique
« Transition écologique »
11 mars 2019

Fiche de restitution du thème :
Protéger la biodiversité, le capital naturel et
les cadres de vie des habitants

Rapporteur : **François MANDIL** (CNJAEP)

Animateur : **Bérengère MESQUI** (France Stratégie)

Secrétaire de séance : **Valentin SOARES** (Eurogroup Consulting)

Participants :

Association des Maires Ruraux de France

Collectif français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement durable

Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education populaire

Fédération Nationale des Chasseurs

Ligue de l'Enseignement

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Thème

Préserver et gérer la biodiversité remarquable & ordinaire.

Situation actuelle et principaux enjeux qui en découlent

Points de consensus :

La biodiversité s'effondre, il est nécessaire de la protéger à l'échelle citoyenne, communale, régionale, française, européenne et internationale. Les habitudes de consommation et de production sont autant de leviers à actionner pour ce faire.

Les démarches volontaires sont à favoriser : les mesures incitatives financières ont plus d'effets à long-terme que des politiques répressives seules (Contrats Territoriaux pour les Exploitations Agricoles par exemple). Il existe cependant des obstacles qui doivent être levés : les subventions environnementales sont considérées comme de la concurrence déloyale par l'OMC. Des systèmes de bonus/malus sont à instaurer, notamment dans le cadre de la Politique Agricole Commune.

Il faut des évaluations de la valeur de la biodiversité pour la société, afin d'avoir une vision (économique) globale.

Aujourd'hui, on se sent plus impliqué dans la préservation de la biodiversité remarquable (espèces exotiques en voie de disparition), alors que les biodiversités ordinaires et domestiques sont ignorées. Il existe un grand déficit de connaissance sur la biodiversité ordinaire, ce qui engendre un besoin de recherche.

Communiquer sur la biodiversité ordinaire est vital pour permettre de reconnecter les institutions et les citoyens à la Nature. L'éducation citoyenne et des enfants y ont un rôle à jouer.

Les grands programmes nationaux ne touchent pas le citoyen et les communes. Les enjeux de biodiversité doivent être (re)pensés localement.

L'impact sur la biodiversité des grands projets d'aménagement pourrait davantage être pris en compte (exemple : installation de lignes de trains à grande vitesse).

En termes d'aménagements, les documents d'urbanisme (exemple : Plan Local d'Urbanisme) sont un bon outil pour discuter de la biodiversité et préserver cette dernière. D'une manière générale sur les questions de biodiversité, les dialogues doivent être renforcés, notamment entre les citoyens et les agriculteurs, les chasseurs, les pêcheurs...

L'éducation des élus et des citoyens est importante car les outils et les règles qui existent ne sont pas toujours connus ni accessibles. Toucher un public aussi large est cependant chronophage.

Des règles administratives strictes permettent de canaliser les démarches individuelles et collectives mais sont sources de lourdeurs et de résistances, voire de contournements.

Il faut encourager le droit à l'expérimentation (tous), mais avec des garde-fous pour s'assurer du respect des règles environnementales (CNAJEP). Les expérimentations réussies devraient être davantage valorisées (tous).

Points de dissensus :

FNC : On manque de souplesse dans l'approche de la gestion de la biodiversité : on passe du laisser-faire à l'interdit, sans entre-deux. La protection de la biodiversité n'évite pas l'effondrement de la biodiversité car elle n'est pas assez souple, pas assez graduelle.

FNC : il faut débloquer les mécanismes administratifs et alléger les contrôles *a priori*. Il faut encourager le droit à l'expérimentation et faire un contrôle *a posteriori*.

Principales propositions

1. Promouvoir, accompagner et valoriser les actions associatives liées à la biodiversité et développer les micro-projets, micro-crédits

2. Permettre des expérimentations encadrées

Points de dissensus : un cadre national strict reste nécessaire pour éviter que les groupes d'intérêts puissent trop prendre l'initiative localement sans se soucier du long-terme et détourner les expérimentations à leur avantage.

3. Partager et communiquer avec les citoyens pour permettre l'appropriation des enjeux de biodiversité

Points de consensus : établir des lieux de dialogue entre agriculteurs, élus, citoyens, chasseurs, pêcheurs...

5. Limiter les subventions aux projets néfastes pour la biodiversité terrestre et maritime, notamment en réformant la PAC pour en faire un instrument de protection et de valorisation de la biodiversité.

6. Etendre les mesures portant sur la biodiversité (type Natura 2000) à l'Outre-Mer.

Points de dissensus de la FNC : Le coût associé à une telle politique

7. Accompagner les programmes de requalification et de réhabilitation des espaces pour éviter la sur-consommation d'espace.

8. Mettre en place un système de gestion de la biodiversité adaptatif pour éviter de laisser une situation se dégrader jusqu'à un point de crise.

Conférence Nationale Thématique

« Transition écologique »

11 mars 2019

Fiche de restitution du thème :

Concilier agriculture et transition écologique et disposer d'une alimentation saine et durable

Rapporteur : **Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS** (Humanité et Biodiversité)

Animateur : **Michaël AGBOHOUTO** (Eurogroup)

Secrétaire de séance : **Anne FAURE** (France Stratégie)

Participants :

Agir pour l'Environnement

Familles rurales

Fondation Nicolas Hulot

Agir pour l'Environnement

Humanité et Biodiversité

Thème

Accompagner la transition écologique de l'agriculture pour :

- Assurer une juste rémunération des producteurs
- Disposer d'une alimentation saine et durable : économiquement, écologiquement, socialement
- Favoriser la production et la consommation de produits locaux dans un contexte concurrentiel international

A noter : les débats ont porté sur les questions liées à la production et à la consommation de produits alimentaires (à l'exclusion des produits non alimentaires).

Situation actuelle et principaux enjeux

Points de consensus :

Des progrès réalisés pour produire une alimentation plus saine et plus abordable à tous.

Des objectifs cibles fixés dans la loi ou dans les politiques publiques (ex. Programme national nutrition santé).

Un manque de mesures d'accompagnement (scientifiques et techniques, juridiques, financiers) pour atteindre ces objectifs (ex. la part du bio dans la restauration collective dans Loi Grenelle (2009) puis Loi Alimentation (2018)).

Une alimentation durable et de qualité qui n'est pas accessible à tous.

Le rôle clé de la commande publique pour créer un effet de levier mais des difficultés pour les personnes publiques à appliquer les normes, standards et organiser la sensibilisation et formation (manque de moyens)

Les modes de production de l'agriculture biologique sont plus favorables à la protection de l'environnement.

Points de dissensus :

Un diagnostic de la situation qui n'est pas partagé sur :

- la clarté et le niveau d'ambition des objectifs fixés ;
- la trajectoire pour y parvenir ;
- la sortie des produits phytosanitaires (définition, objectifs finaux, périmètre et trajectoire de transition) ;

- l'impact positif de l'agriculture biologique sur la santé.

Principales propositions

Points de consensus :

1. Maintenir dans la politique agricole nationale une dimension européenne forte afin de disposer d'une capacité de négociation.
2. Tenir compte dans la réforme de la PAC des externalités positives de l'agriculture.
3. Amender les règles de la commande publique pour un recours accru aux productions locales (difficultés relatives à la réglementation européenne).
4. Limiter l'artificialisation des terres pour le maintien d'agriculteurs et des terres agricoles.

Points de dissensus :

1. Réorienter la PAC vers des objectifs environnementaux plus importants ne doit pas conduire à la détourner de son objectif initial qui était de soutenir économiquement le secteur agricole et les agriculteurs.
2. Faut-il uniquement tenir compte de l'impératif de compétitivité de l'agriculture et notamment soutenir la création de filières d'exportation (ex. filière viande, céréales) ou donner à la France un rôle plus important dans la politique de sécurité alimentaire mondiale en contribuant notamment à l'approvisionnement des pays hors Communauté Européenne.
3. La notion d'artificialisation n'est pas la même pour tous les acteurs.

Conférence Nationale Thématique
« Transition écologique »
11 mars 2019

Fiche de restitution du thème :
Favoriser le travail et les emplois

Rapporteur : **Mohamed GNABALY (Association des Maires de France)**

Animateur : **Gautier MAIGNE (France Stratégie)**

Secrétaire de séance : **Lee Bolton (Eurogroup Consulting)**

Participants :

Association des Maires de France

Association des maires ruraux de France

CFDT

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

Comité 21

Fédération des associations générales étudiantes

ATD Quart Mode

WWF France

Situation actuelle et principaux enjeux qui en découlent

Points de consensus :

Protection sociale

- Pas de transition écologique s'il n'y a pas de transition juste, cela ne se passera pas sans un bon niveau d'emploi, protection sociale... les mutations qui sont à l'œuvre auront des impacts forts sur le travail et l'emploi.

Transformation des modes de travail (numérique et autres)

- Il faut considérer la transition climatique et numérique en même temps. Il faut anticiper ces changements. C'est important de faire en sorte que le dispositif (formation initiale et continue) qui aide les citoyens à acquérir les nouvelles compétences (numériques et autres) soit efficace
- On va vers une numérisation des métiers, c'est une révolution qu'on a commencé à vivre et on n'aura surtout pas la même relation avec le travail
- Enjeux au sein de l'entreprise, discontinuité de temps, les jeunes veulent un package, leur conception de travail et de temps est différente, comment est-ce que l'entreprise peut adapter les outils pour répondre à la discontinuité de temps ?
- « Burn out » dans les villes et puis les personnes vers la 40 reviennent à la campagne

Formation / orientation

- Comment former une génération aux futurs modes de travail et aux futurs métiers – par quel investissement, par quel moyen – question de formation continue
- Les gens qui sortent du système scolaire sans diplômes
- Etudiants – les jeunes qui sortent de la fac sans emploi (question d'orientation ?)

L'emploi vert

- Il faut favoriser les emplois « verts » et leur rémunération si on veut que la transition énergétique soit une priorité.
- Les emplois ne seront pas tous remplacés par les emplois verts – seulement s'il y a un vrai et profond changement de notre modèle économique
 - Il y a une concurrence extraordinaire pour les emplois verts, les candidats sont très qualifiés mais pas très spécialisés
 - Il faut accélérer le changement de modèle économique

Principales propositions

1. Accélérer le changement de modèle économique

2. Reformier l'entreprise pour avoir une codétermination à la française

Points de consensus :

Favoriser la participation des salariés aux grandes décisions de l'entreprise

Rendre obligatoire la présence d'administrateur salarié dans les conseils d'administration

3. Renforcer les politiques d'accompagnement vers les emplois de demain, notamment les emplois verts

Points de consensus :

Développer plus de dispositifs d'accompagnement des décrocheurs scolaires

Globaliser/généraliser la garantie jeune pour les neo-diplômés (les jeunes diplômés)

Renforcer les dispositifs de transition professionnel pour les salariés qui doivent changer d'emploi du fait de la transition écologique pour qu'il n'y ait pas de perdants.

4. Réduire la distance entre les centres de formation et les étudiants, avec les aides à la mobilité et la construction des nouveaux centres, logements étudiants etc...

5. Aides publiques pour que les communes créent des espaces de travail partagé (centre de « co-working »)

Points de consensus : système de financement partagé, les entreprises co-financent les projets

Points de dissensus : question de compétence – plutôt la région et non pas la commune ? Qui finance quoi ?

Conférence Nationale Thématique
« Transition écologique »
11 mars 2019

Fiche de restitution du thème :
Favoriser les mobilités alternatives

Rapporteur : **Antidia CITORES** (Surfrider Foundation)

Animateur : **Nathalie ROLLAND** (EuroGroup Consulting)

Secrétaire de séance : **Jincheng NI** (France Stratégie)

Participants :

Assemblée des Communautés de France

Assemblée des départements de France

CFDT

Coordination des Fédérations et Associations de Culture et Communication

Fondation Abbé Pierre

France Nature Environnement

France Urbaine

Fédération des Usagers de la Bicyclette

MEDEF

Secours Catholique

Surfrider Foundation

Réseau pour la Transition énergétique (CLER)

Union des Entreprises de Proximité

Union Nationale des Associations Familiales

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Villes de France

Thème

Mobilité : envies et moyens de se déplacer d'un point à autre pour personnes et marchandises

Mobilités alternatives : respectueuse de l'environnement, lutte contre la sédentarité, non excluante d'une population (pouvoir d'achat, vieillissement, etc.), circuit court des marchandises, mobilité évitée, mobilité partagée

Situation actuelle et principaux enjeux qui en découlent

Points de consensus :

Contexte :

Globalement est observée une déconnexion entre les offres et les besoins en mobilités des territoires : abandon progressif des lignes ferroviaires en zone rurale, étalement urbain insuffisamment accompagné...

Les transports en commun sont insuffisamment adaptés aux différents types de populations les utilisant (handicap en particulier) ; l'intermodalité est mal conçue.

Les entreprises contraignent à une mobilité et contraignent à l'utilisation d'utilitaires diesel (artisans).

Enjeux :

Changement de culture et développement de la mobilité partagée, également pour le transport des matières premières

Agir sur les besoins de mobilités en fonction de l'aménagement des territoires et responsabiliser les acteurs

Utiliser le moins possible les véhicules, produire le plus d'énergie propre, développer les transports en commun, les mobilités douces et ainsi répondre à un enjeu de santé publique (limiter l'inactivité physique)

Mieux occuper les voies

Principales propositions

Points de consensus :

Appliquer l'approche Bottom-up : apporter des solutions adaptées à partir des besoins / usages de la mobilité

Penser conjointement les faits générateurs (besoins) de la mobilité et les transports

Distinguer le monde rural et le monde urbain. Dans le monde rural, développer les mobilités alternatives (non rentables) avec solidarité. Dans le monde urbain, revivifier le centre ancien urbain (logements et tous les modes de transports)

Développer le droit non opposable aux mobilités actives (vélos, marches à pieds, etc.)

Encourager la non-mobilité avec les outils numériques, développer le co-working et le télétravail

Optimiser les mobilités en termes des coûts, bien flécher la fiscalité écologique pour les mobilités alternatives, pour réduire la précarité

Favoriser l'émergence des véhicules intermédiaires électriques entre vélos à assistance électrique et véhicules électriques

Mettre en place la gouvernance de la mobilité

Densifier le cœur de ville

Pour les territoires rurbains, faciliter les multi-transports, plus souples, plus accessibles à tous et réduire la fracture numérique

Appliquer le principe pollueur payeur notamment au transport aérien

Baisser la TVA des transports en commun

Encourager la libération du foncier et la limitation de l'artificialisation des sols

Appliquer le principe de transparence dans l'information aux consommateurs sur les modalités de transports des marchandises / produits

Généraliser des conditions préférentielles de transport en commun aux populations précaires

Organiser un guichet unique pour l'information sur la mobilité

Points de dissensus :

Villes de France pense que la taxation (principe pollueur payeur) est moins efficace que d'encourager les bons comportements

Appliquer l'arrêt des voitures thermiques en 2030 au lieu de 2040 (CFDT, UNSA)

Conférence Nationale Thématique
« Transition écologique »
11 mars 2019

Fiche de restitution du thème :
Sensibiliser et éduquer les citoyens

Rapporteur : **François MANDIL (CNJAEP)**

Animateur : **Bérengère MESQUI (France Stratégie)**

Secrétaire de séance : **Valentin SOARES (EuroGroup)**

Participants :

Organisations

Association des Maires Ruraux de France

Collectif français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement durable

Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education

Fédération Nationale des Chasseurs

Ligue de l'Enseignement

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Thème

Sensibiliser et éduquer pour encourager l'action.

Situation actuelle et principaux enjeux qui en découlent

Points de consensus :

Des initiatives citoyennes locales existent déjà. Les associations de protection de l'environnement jouent un rôle d'éducation. La participation directe est le meilleur moyen d'éduquer les citoyens aujourd'hui : l'aménagement d'espaces verts, les classes de découverte, les potagers collaboratifs, etc. sont des leviers pédagogiques efficaces, par exemple.

La sensibilisation à l'environnement fait partie de la sensibilisation à la citoyenneté. Il s'agit d'un enjeu démocratique essentiel pour faire accepter la transition écologique et éviter de s'imposer un système réglementaire répressif comme seule solution, d'autant plus que les questions environnementales ne sont plus liées à la vie quotidienne.

Il manque un processus d'amélioration continue dans l'éducation liée à la transition énergétique : il faut rester lucide en évoluant au fur et à mesure. Dans le cadre de l'enseignement, le développement durable est une matière « à part », séparée des autres matières comme le sport, l'économie, l'histoire...

L'émancipation d'une pression familiale, culturelle est nécessaire pour faire des choix écologiques et changer son mode de vie. La question de la transition écologique pourrait être abordée plus fréquemment dans les foyers, en famille, en sociétés.

Il est compliqué pour les communes aujourd'hui de financer et d'organiser des classes vertes s'il n'existe pas de projet politique associé. En parallèle, il n'y a pas de visibilité sur les actions pédagogiques liées à l'environnement et leurs impacts.

La réforme de la formation professionnelle risque de dégrader fortement l'exposition des salariés aux enjeux environnementaux, car elles se centrent sur les enjeux métiers et la technicité.

La sensibilisation et l'éducation doivent montrer que la transition écologique est désirable pour créer une société plus vertueuse. La consommation de masse pratiquée dans notre vie quotidienne se fait à crédit, sur les ressources des générations suivantes.

Principales propositions

1. Rétablir des liens sensoriels à la Nature en favorisant la rencontre avec le milieu naturel, à tous les âges

Points de consensus : L'école ne suffit pas : il faut favoriser les liens entre les mondes associatifs, de l'éducation populaire et l'enseignement. Favoriser les actions et les projets écologiques portés notamment par les associations.

2. Mettre en place un plan national stratégique d'éducation à la transition écologique et solidaire

Points de consensus : On pourrait par exemple sensibiliser les jeunes passant le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, ou lors du futur Service National Universel. Il importe de former les enseignants à l'ensemble des enjeux environnementaux et de la biodiversité.

3. Proposer et financer des activités de découverte de la nature pour les écoliers

Points de consensus : Garantir à chaque jeune de participer à des classes de découverte et des activités pédagogiques de proximité au cours de sa scolarité. Encourager l'inscription dans les projets éducatifs des territoires et des écoles portant sur l'écologie, au même titre que la citoyenneté, sans pour autant négliger les enseignements classiques, obligatoires.

4. Encourager les initiatives créant des espaces d'éducation et d'échanges

Points de consensus : Ces espaces peuvent être destinés aux écoliers comme aux adultes. Ces espaces peuvent constituer en divers tiers-lieux : mairies, associations, écoles, espaces de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, jardins partagés...

5. Collecter et analyser les données liées à l'éducation environnementale : création d'un Observatoire de l'éducation à l'environnement et au développement durable

6. Limiter l'invasion publicitaire qui incite à la consommation de masse incompatible avec l'écologie

Points de dissensus : Attention cependant à ne pas porter atteinte aux libertés des entrepreneurs.

7. Sensibiliser à la transition écologique dans les lieux de travail et accompagner les entreprises dans leurs démarches internes de développement durable

8. Repenser les modes de communication sur la transition écologique

Points de consensus : Renforcer l'usage d'indicateurs autres que le PIB dans la mesure du développement et du niveau de vie et insister sur les gains sanitaires & sociaux de la transition écologique.

9. Créer un fond alimenté par la fiscalité pour mettre en place des actions d'éducation

Points de consensus : Cette fiscalité serait financée par une taxe prélevée sur les projets d'aménagements. Se référer notamment à la Loi Oudin.

10. Mettre en place un parcours de citoyenneté écologique tout au long de la vie

Conférence Nationale Thématique
« Transition écologique »
11 mars 2019

Fiche de restitution du thème :
Favoriser les énergies non carbonées

Rapporteur : **Antidia CITORES** (Surfrider Foundation)

Animateur : **Nathalie ROLLAND** (EuroGroup Consulting)

Secrétaire de séance : **Jincheng NI** (France Stratégie)

Participants :

Assemblée des Communautés de France

Assemblée des départements de France

CFDT

Coordination des Fédérations et Associations de Culture et Communication

Fondation Abbé Pierre

France Nature Environnement

France Urbaine

Fédération des Usagers de la Bicyclette

MEDEF

Secours Catholique

Surfrider Foundation

Réseau pour la Transition énergétique (CLER)

Union des entreprises de proximité

Union Nationale des Associations Familiales

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Villes de France

Thème

Energies non carbonées : les participants ne se retrouvent pas nécessairement dans la formulation et préfèrent traiter le sujet des énergies renouvelables

Situation actuelle et principaux enjeux qui en découlent

Points de consensus :

Difficulté de transporter les énergies renouvelables vers leurs usagers

Il existe des divergences majeures au sein de la population française concernant les éoliennes et leur développement sur le territoire

Principales propositions

Points de consensus :

Développer un système énergétique cohérent entre moyens de production et besoins

Développer les énergies renouvelables au niveau l'ancrage territorial en favorisant l'appropriation locale de ces projets

Simplifier la gouvernance et les textes de référence (SNBC et PPE) en établissant un document synthétique unique

Soutenir les industriels français dans les énergies renouvelables

Renforcer les moyens pour réaliser des études d'impact économique, environnemental et sociétal en amont des projets et de la réglementation (lois, règlements etc.), à réaliser par l'Etat.

Réduire l'empreinte carbone des énergies consommées

Réduire la consommation (économie d'énergie, efficacité) et encourager la sobriété de consommation dans les secteurs de logement et de mobilité

Augmenter les éoliennes offshore et la méthanisation notamment agricole

Encourager le réseau de chaleur renouvelable

Soutenir les initiatives locales indépendantes en favorisant les accès aux fonds européens et français

Développer l'acculturation des notions d'énergies renouvelables

Renforcer les capacités d'accompagnement de l'ADEME aux travaux notamment dans l'ingénierie d'études

Développer les innovations en matière de stockage de l'énergie

Encourager l'autoconsommation

Inclure la mobilité dans le diagnostic de la performance énergétique des bâtiments

Favoriser la densification de l'habitat plutôt que de construire les habitats à énergie positive isolés

Mettre en place un plan bois énergie

Conférence Nationale Thématique
« Transition écologique »
11 mars 2019

Fiche de restitution du thème :
Promouvoir l'économie circulaire

Rapporteur : **Vincent AUSSILLOUX** (France Stratégie)

Animateur : **Vincent AUSSILLOUX** (France Stratégie)

Secrétaire de séance : **Line CHARNINE** (EuroGroup)

Participants :

Association des Maires de France

Association des Petites Villes de France

Consommation, Logement et Cadre de vie

Les amis de la terre

Groupe SOS

Union National des Syndicats Autonomes

Régions de France

FSU

France Urbaine

Réseau Action - Climat

Thème :

Nos sociétés doivent fonctionner en prélevant le moins possible de ressources non renouvelables et par conséquent chercher à réduire le contenu initial en matières premières de notre consommation et nos productions. Parallèlement, tous les produits en circulation doivent faire l'objet d'un recyclage pour entrer à nouveau dans le cycle de production afin de limiter les prélèvements dans l'environnement.

Principaux Enjeux :

Les constats dégagent un large consensus

La quantité de produits neufs mis sur le marché augmente d'année en année.

La réparation et le réemploi des produits sont en recul et pas du tout à la hauteur de l'enjeu d'épargner les ressources naturelles notamment dans le secteur textile, l'électronique, etc.

Les taux de recyclage des produits et de réincorporation des matières premières dans les processus de fabrication sont très faibles.

Nous produisons trop de déchets et notamment de produits à usage unique par exemple dans la restauration rapide.

Les consommateurs sont incités à trier mais c'est un peu vain si on ne réduit pas les déchets à la source. Or, les industriels ne sont pas incités à faire des produits recyclables et à réduire leurs emballages.

Il faudrait par conséquent plutôt agir à la source au lieu d'essayer de changer les comportements des citoyens à l'échelle individuelle (qui par ailleurs ont déjà pour beaucoup un comportement plutôt vertueux et responsable).

La réglementation est souvent défailante en France de ce point de vue-là, alors que certains de nos partenaires européens ont des réglementations plus ambitieuses et plus efficaces.

L'objectif est donc de passer d'une logique de gestion des déchets à une approche d'économie des ressources.

Principales propositions qui dégagent un large soutien au sein du groupe

Faire respecter l'obligation de tri sélectif sur l'ensemble des lieux publics de consommation.

Mettre en place un fonds pour développer les activités de réparation et de réemploi des produits.

Développer une approche territoriale de l'économie circulaire afin de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux.

Prévoir des modalités et des mesures adaptées pour l'Outremer ainsi qu'une fiscalité incitative.

Concernant l'augmentation prévue de la TGAP, les participants s'entendent pour recommander de ne pas l'augmenter sur les déchets ménagers et de ne pas l'appliquer jusqu'à 150 kg par habitant et par an. Ce seuil pourra être diminué progressivement lorsque les chaînes de recyclage auront progressé, ce qui réclame d'importants investissements à financer.

Mettre en place une « TGAP amont » plutôt qu'aval qui taxe les produits dont la conception ne prévoit pas leur recyclage. Ainsi, il faudrait généraliser les REP en amont sur tous les produits et prévoir un amortissement du prix de la réparation via le système des REP. Pour les Amis de la Terre, la TGAP aval doit également augmenter en étant couplée à la TGAP amont.

Renforcer un volet de coopération Nord-Sud décentralisée afin d'aider les pays en développement à réduire leurs déchets en amont. Renforcer le contrôle de l'interdiction des exportations de produits obsolètes ou périmés vers les pays en développement.